

Kigali, le 11 février 1954

V.H.
PARQUET DU ROYAUME À KIGALI

N° 711 /D.34/D

Objet:

Vol au préjudice de Mr.
Van de Sande à Usumbura

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

NYIRAGI	ASTUMBA
NYIRAGI	NYIRAGI
NYIRAGI	NYIRAGI
NYIRAGI	NYIRAGI
NYIRAGI	NYIRAGI

518/10/10/40
18/2/54



Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le 1er novembre 1953 vers 5 heures du matin au préjudice du sieur VAN DE SANDE, P. ont été volés:

- Une chemise Arron, blanche, à longues manches
- Un long pantalon, étoffe tropicale, bleu marin,
- Une ceinture, cuire, prise;
- Une montre omega, or, type semester, pourvue d'un bracelet or massif, la montre est étanche, avec cadran lumineux, le dessous du boîtier est en acier inoxydable, l'aiguille secondes est centrale;
- Une chaînette porte-clefs en or massif finement ciselé portant diverses clefs;
- Un porte-plume Parker 51, capuchon en plaque or, couleur bleue, type 53;
- Un porte-plume Parker, capuchon en plaque or, couleur bleue foncé
- Un porte-clefs en cuir, pourvu d'un saint-Christophe et contenant des clefs voiture Ford 52 et Zephin Six;
- Un porte-billets en cuir de croco, noir, ne contenant qu'une boucle de bracelet de montre Omega;
- Un briquet de marque MYLFIAM en argent;
- Un carnet de chèques au nom de VAN DE SANDE, P.

Je vous saurais gré d'effectuer les recherches d'usage et, en cas de découverte, d'arrêter les ou le/ voleur et de le diriger sur le parquet d'Usumbura avec les dits objets en rappelant la lettre N° 239/RMP.5696/V du 16 janvier 1954 et m'en aviser.

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI,
A. DANSE,